

Médiathèque Municipale
3 avenue Joseph Huc
31570 Sainte Foy d'Aigrefeuille

Rapport d'activité année 2014

PRÉSENTATION

La bibliothèque de Sainte-Foy a été créée en septembre 1989 à l'initiative de la municipalité de l'époque et la volonté de quelques bénévoles. Après un premier changement de locaux et quelques renouvellement de l'équipe la bibliothèque a continué à se transformer et a ouvert de nouveaux secteurs.

2001 :

- Elle s'est dotée de documents sonores et est devenue médiathèque.

2003 :

- elle s'est informatisée ce qui a induit le catalogage informatique de l'ensemble du fonds de l'époque.

2008 :

- un nouvel espace Ludothèque a vu le jour grâce au partenariat entre la médiathèque et l'association Pause Carron qui met à disposition des jeux que les adhérents peuvent utiliser sur place ou emprunter,

2011 :

- un nouvel ordinateur destiné aux adhérents est mis à disposition pour permettre aux usagers de faire des recherches internet, de travailler sur place en utilisant les moyens multimédias mis à leur disposition,
- Le nouveau site Internet de la médiathèque voit le jour (mediathequestefoy.fr),
- Un nouvel SIGB est installé, il permet en plus de la gestion des prêts/retour, de mettre le catalogue de la médiathèque en ligne pour que les adhérents puissent visualiser les nouveautés, consulter leur compte, faire des réservations, des suggestions, demander la prolongation de leur document...
- Le catalogue en ligne est consultable via le site de la médiathèque (mediathequestefoy.fr),

2012 :

- ♦ Un fonds spécifique à l'animation est créé (kamishibai, livres animés...)
- ♦ un fonds spécifique pour personnes en situation de handicap visuel est mis en place (documents en gros caractères, livres lus...).

2013 :

- création du fonds ludothèque propre à la médiathèque.

2014 :

- Création du fonds cinéma en complément du fonds prêté par la médiathèque départementale
- Réaménagement du fonds contes

L'ensemble de l'équipe de bénévoles travaille en permanence sur le fonds (désherbage, pilon, nouveautés) dans le seul but de satisfaire au mieux les demandes des adhérents et mettre le patrimoine constitué à la disposition de tous. Elle réfléchit toujours à l'évolution de la médiathèque.

Ce sont les mêmes bénévoles qui l'animent, la gèrent et en assurent les ouvertures particulières aux différentes structures et associations de la commune qui le demandent (centre de loisirs, crèche, RAM, écoles) ainsi que l'ouverture au public deux fois par semaine. L'organisation des ouvertures hors public est préparée en fin d'année scolaire pour l'année suivante en accord avec les structures et associations.

L'ouverture au public pour l'année 2014-2015 est le mercredi de 10 h à 12 h30 et de 15 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h 30 à 12 h.

LA MISSION DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a pour mission de promouvoir et de rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, dont la lecture, d'offrir les ressources nécessaires à la formation de chacun d'entre nous, d'informer chaque citoyen en mettant à sa disposition des collections pluralistes et encyclopédiques, et de conserver le patrimoine local s'il ne l'est pas déjà par ailleurs.

Pour mener à bien sa mission, elle dispose de locaux adaptés, de collections que les bénévoles renouvellent et entretiennent régulièrement grâce à la ligne budgétaire attribuée par la municipalité.

Ses collections sont complétées par celles qui lui sont prêtées par la Médiathèque Départementale (service culturel du Conseil Général de la Haute Garonne). Ces documents sont renouvelés deux fois par an pour les livres et deux fois par an pour le fonds musique (CD et partitions) et une fois par an pour le fonds audiovisuel (DVD cinéma, humour, documentaires, séries...).

LES ANIMATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour promouvoir et rendre accessible à tous, le patrimoine culturel, des partenariats ont été mis en place et sont renouvelés chaque année :

- ♦ **Avec l'école** : les enfants viennent à la médiathèque pour consulter, faire des recherches et choisir un livre qu'ils garderont 21 jours. La médiathèque ouvre ses portes aux scolaires les lundis après-midi. Cette année encore deux lundis sur trois. Le troisième pouvant être utilisé pour une animation spécifique. Certains lundis une animation spécifique est mise en place par l'animatrice de la médiathèque (recherche documentaire, contes...). Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, l'animation mensuelle « racontes moi une histoire » a été étendu aux enfants de l'école maternelle le mercredi matin.
- ♦
- ♦ **Avec le RAM** (Relais d'Assistantes Maternelles) : Les assistantes maternelles viennent une fois par mois à la médiathèque pour choisir un

livre, écouter des histoires préparées préalablement par la bibliothécaire. Compte tenu de l'absorption du RAM par la communauté de communes un rendez vous est pris pour fixer les rendez vous de l'année 2015-2016. En attendant les assistantes maternelles ont été informées qu'elles avaient la possibilité de demander des rendez vous de groupe les mardis matins.

- ♦ **Avec la crèche** : Les enfants viennent une fois par mois pour écouter des histoires préparées pour eux par la bibliothécaire et choisissent des livres qu'ils emportent à la crèche. Ils viennent également le mercredi matin en autonomie avec leurs animatrices pour participer à l'animation « Racontes moi une histoire ».
- ♦ **Avec la maison de retraite** : Un fonds spécifique en gros caractères ainsi qu'un fonds de livres lus ont été créés. Une liste de ces documents est mis à la disposition de la maison de retraite afin qu'un choix puisse être fait. Un service de portage a été proposé. Ce service peut être étendu aux personnes empêchées (personnes âgées, handicapés, ...).
- ♦ **Avec le centre de loisirs** : les enfants viennent deux fois par mois le mercredi matin pour écouter des histoires, lire des documents, jouer... La mise en place du nouveau rythme scolaire a quelque peu perturbé l'organisation de la venue des enfants à la médiathèque. Un rendez-vous avec le directeur du centre de loisirs permet de mettre en place des créneaux pendant les vacances scolaires pour palier à la difficulté.
- ♦ **Avec tous les enfants** : Une fois par mois, le mercredi matin à 11 h, la médiathèque se transforme et l'animation « Racontes moi une histoire » permet aux enfants, petits et grands, d'écouter des histoires sur des thèmes préparés à l'avance par l'animatrice.

Toutes ces actions ont lieu, les mardis, mercredis et lundis.

Depuis quelques années la médiathèque propose aux différentes structures de la commune des animations « lecture ». Les structures peuvent demander des animations spécifiques en fonction de leur projet annuel (contes, kamishibai,....).

Tout au long de l'année des tables thématiques sont proposées pour mettre en avant le fonds de la médiathèque. Ces thèmes sont choisis et préparés en fonction du calendrier culturel de la commune ou de celui des communes proches ou simplement de la saison, (festival du livre jeunesse de Saint Orens, spectacles de la commune, mois du documentaires, festival BD d'angoulême...)..

Les ouvertures au public ont lieu les mercredis de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h et samedis de 10 h 30 à 12 h.

Un lien avec le site de la mairie permet de relier la médiathèque à sa tutelle.

LE BUDGET DE L'ANNÉE 2014

Achat de documents imprimés (Librairies Ombres Blanches, Tirelire)	1 538,73 €
Fournitures d'entretien et petits matériels	700,28 €
Achats de documents sonores (Fnac)	1 037,76 €
TOTAL	3 276,77 €

Les commandes en cours non facturées seront prises en compte sur le budget 2015. Le budget global de la médiathèque est de 4 000 euros par an (acquisitions et petit matériel).

Ce budget est en dessous des préconisations actuelles des services culturels de l'Etat pour le renouvellement des fonds des médiathèques. Ces préconisations sont d'environ 2 € par an par support et par habitant. Elle devrait être pour une commune de 2000 habitants de 8 000 euros. Cependant, compte-tenu de l'espace alloué au fonds de la médiathèque, le budget actuel est satisfaisant.

La médiathèque peut recevoir des dons. Les dons sont acceptés conformément à une charte pré-établie affichée à la médiathèque et téléchargeable sur le site Internet.

LES STATISTIQUES

Chaque année, la médiathèque envoie au Service du Livre et de la Lecture (service du ministère de la culture) un rapport complet sur ses activités. Ces statistiques concernent :

- ♦ Ses adhérents : nombre et catégorie adulte / jeunesse ;
- ♦ Ses acquisitions en nombre de documents et montant affecté par secteur.
- ♦ Ses animations et expositions,
- ♦ Ses partenariats...

Le rapport de cette année envoyé à la SLL a permis de constater que la médiathèque reste stable en nombre d'adhérents et que la dynamique d'acquisition de nouveaux documents, la création du fonds multimédias a permis le renouveau parmi nos adhérents.

En 2014 la médiathèque compte 620 adhérents soit environ 30 % de la population communale.

Ces données sont consultables sur le site internet www.culture.gouv.fr.

LES PROJETS

L'équipe de la médiathèque souhaite continuer à faire évoluer cette structure en réfléchissant à de nouvelles animations tout au long de l'année prochaine :

- tapis d'éveil à la lecture pour les tout-petits,
- création d'un comité de lecture,
- lecture pour les personnes âgées à la maison de retraite,
- expositions en partenariat avec la médiathèque départementale.

Et, bien entendu, continuer les partenariats déjà mis en place avec les différentes structures de la commune (écoles, crèche, centre aéré, ram...).

Enrichir le fonds de documents sonores et de documents imprimés grâce aux moyens mis à sa disposition par la commune.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2015

Le montant global demandé pour l'année 2015 reste le même que l'année dernière et sera répartie selon les préconisations nationales.

Budget prévisionnel :

Achat de documents imprimés (Librairies Ombres Blanches, Tirelire)	2 000,00
Fournitures d'entretien et petits matériels (dont cartes de lecteur)	1 000,00
Achats de documents sonores (Fnac, RDM)	1 000,00
TOTAL	4 000,00

Véronique Calmettes

Responsable de la médiathèque